



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

EGOPOLYESTER HÄRTERPASTE

Date de révision: 04.05.2023 Code du produit: 5736__310 Page 1 de 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

EGOPOLYESTER HÄRTERPASTE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Durcisseur pour polyester

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: EGO Dichtstoffwerke GmbH & Co. Betriebs KG

Rue: Kaltenbrunn 27

Lieu: D-82467 Garmisch-Partenkirchen

Téléphone: +49 (0)8821 956 90 Téléfax: +49 (0)8821 956 990

e-mail: info@ego.de

Interlocuteur: Laboratoire Téléphone: +49 (0)8821 956 960

e-mail: EGO-Labor@ego.de

Internet: www.ego.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 (0)8821 956 960 (Lu-Je: 9-16 heures, Ve: 9-13 heures)

en allemand et anglais

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Org. Perox. E; H242 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

peroxyde de dibenzoyle

Mention Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:







Mentions de danger

H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

EGOPOLYESTER HÄRTERPASTE

Date de révision: 04.05.2023 Code du produit: 5736__310 Page 2 de 11

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P220 Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage/une protection auditive.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P410 Protéger du rayonnement solaire.

P411+P235 Stocker à une température ne dépassant pas 25 °C/77 °F. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation

locale

Étiquetage particulier de certains mélanges

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Conseils supplémentaires

La classification correspond aux listes actuelles de la CE, mais elle a été complétée par des données de la littérature scientifique et par des informations propre à la société.

2.3. Autres dangers

Ne remplit pas les critères persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), très persistant et très bioaccumulable (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Mélange composé des substances suivantes avec additifs inoffensifs.

Composants dangereux

Nº CAS	Substance				
	N° CE	Nº Index	N° REACH		
	Classification (Règlement (CE) nº 1	272/2008)			
94-36-0	peroxyde de dibenzoyle				
	202-327-6		01-2119511472-50		
	Org. Perox. B, Eye Irrit. 2, Skin Ser	ns. 1, Aquatic Acute 1; H241 H319 H	317 H400		
107-21-1	éthylène-glycol				
	203-473-3		01-2119456816-28		
	Acute Tox. 4, STOT RE 2; H302 H373				

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

	o	poomedoo, ractouro in ot =171	
Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de cond	centrations spécifiques, facteurs M et ETA	
94-36-0	202-327-6	peroxyde de dibenzoyle	25 - 50 %
	par inhalation:	CL50 = 24,3 mg/l (vapeurs); par voie orale: DL50 = 5000 mg/kg	
107-21-1	203-473-3	éthylène-glycol	< 10 %
	dermique: DL5	0 = 10600 mg/kg; par voie orale: DL50 = 4700 mg/kg	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.



EGO Dichtstoffwerke GmbH & Co. Betriebs KG

Date d'impression: 04.05.2023

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

EGOPOLYESTER HÄRTERPASTE

Date de révision: 04.05.2023 Code du produit: 5736__310 Page 3 de 11

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec Eau et savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Après contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Ne pas provoquer de vomissement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'emballage, l'étiquette ou la fiche de données de sécurité).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ces informations ne sont pas disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Ces informations ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2), Poudre sèche, Jet d'eau en aspersion.

Combattez mieux les grands incendies avec des agents moussants filmogènes résistants à l'alcool.

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

Halons

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peroxyde organique. Une décomposition dangereuse peut se produire. Entretient la combustion.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas inspirer les fumées. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Refroidir le récipient avec un jet d'eau.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Utiliser un équipement de protection individuel Tenir toute personne non protégée à l'écart. Se tenir du côte du vent. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'un masque respiratoire. Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante.

Pour les non-secouristes

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection individuel

Pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage



Date d'impression: 04.05.2023



Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

EGOPOLYESTER HÄRTERPASTE

Date de révision: 04.05.2023 Code du produit: 5736__310 Page 4 de 11

Pour la rétention

Couvrez les égouts.

Pour le nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Ne pas rincer à l'eau.

Eliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.

Autres informations

Assurer une aération suffisante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Elimination: Voir également section 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne pas inspirer les gaz/vapeurs. Prévoir une ventilation et une évacuation appropriée au niveau des

équipements. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter une exposition directe au soleil.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter le choc et le frottement.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Préventions des incendies et explosion

Protéger de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Comburant.

Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Éviter une exposition directe au soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Durcisseur pour polyester

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
107-21-1	Ethylèneglycol (vapeur)	20	52		VME (8 h)	
		40	104		VLE (15 min)	
94-36-0	Peroxyde de dibenzoyle	-	5		VME (8 h)	

Date d'impression: 04.05.2023



Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

EGOPOLYESTER HÄRTERPASTE

Date de révision: 04.05.2023 Code du produit: 5736__310 Page 5 de 11

Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
94-36-0	peroxyde de dibenzoyle			
Consommateur	r DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	1,65 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	3,3 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	6,6 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	2,9 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	11,75 mg/m³

Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Désignation	
Milieu enviro	nnemental	Valeur
94-36-0	peroxyde de dibenzoyle	
Micro-organ	smes utilisés pour le traitement des eaux usées	0,35 mg/l
Sédiment d'	eau douce	0,338 mg/kg
Sédiment m	arin	0,0338 mg/kg
Sol		0,0758 mg/kg
Eau douce		0,602 mg/l
Eau de mer		0,0602 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Gants de protection: Caoutchouc nitrile, Néoprène; Épaisseur de la couche > 0,6 mm
Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et il est différent d'une fournisseur à l'autre. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.

F - fr

Protection de la peau

Vêtement de protection

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Protection contre les risques thermiques

Ne pas chauffer le produit.

En cas d'incendie: Vêtements résistant au feu

Gants résistant aux basses températures: non demandé

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Pâte Couleur: blanc

Odeur: caractéristique Seuil olfactif: indéterminé





conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

EGOPOLYESTER HÄRTERPASTE

Date de révision: 04.05.2023 Code du produit: 5736__310 Page 6 de 11

Testé selon la méthode

Date d'impression: 04.05.2023

Point de fusion/point de congélation: -10 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition 100 °C

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité:
Limite inférieure d'explosivité:
non applicable
indéterminé
Limite supérieure d'explosivité:
indéterminé
Point d'éclair:
non applicable

Température d'auto-inflammation: 410 °C DIN 51794 Température de décomposition: 50 °C SADT

pH-Valeur: indéterminé
Viscosité cinématique: indéterminé
Hydrosolubilité: peu soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau: indéterminé
Pression de vapeur: 23 hPa

(à 20 °C)

Densité (à 20 °C): 1,26 g/cm³ DIN 53217

Caractéristiques des particules: non applicable

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion produit non explosif.

Température de décomposition auto-accélérée (SADT/TDAA) 50°C

Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en solvant:

Teneur en corps solides:

Viscosité dynamique:

10% Eau
84%
indéterminé

Information supplémentaire

Le produit: n'est pas auto-inflammable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Température de décomposition auto-accélérée (SADT/TDAA) = 50°C

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les substances suivantes: Agents réducteurs, Métaux lourds, Acides, Oxydants, Bases

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone, benzène.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

EGO Dichtstoffwerke GmbH & Co. Betriebs KG

Date d'impression: 04.05.2023

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

EGOPOLYESTER HÄRTERPASTE

Date de révision: 04.05.2023 Code du produit: 5736__310 Page 7 de 11

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
94-36-0	peroxyde de dibenzoyle					
	orale	DL50 mg/kg	5000	rat		
	inhalation vapeur	CL50	24,3 mg/l	rat		
107-21-1	éthylène-glycol					
	orale	DL50 mg/kg	4700	rat		
	cutanée	DL50 mg/kg	10600	Lapin	GESTIS	

Irritation et corrosivité

Provoque une grave irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Contact avec la peau

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Ces informations ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Déjà de petites quantités pénétrant dans le sol sont dangeureuses pour l'eau potable

Effets toxiques pour le poisson et le plancton. Très toxique pour les organismes aquatiques.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

EGOPOLYESTER HÄRTERPASTE

Date de révision: 04.05.2023 Code du produit: 5736__310 Page 8 de 11

N° CAS	Substance	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode	
94-36-0	peroxyde de dibenzoyle							
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,0602		Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	OCDE Ligne directrice 203		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,0711		Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)	OCDE Ligne directrice 203		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,110	48 h	Daphnia magna	OCDE Ligne directrice 202		
107-21-1	éthylène-glycol							
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	8050	96 h				
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	6900	48 h				

12.2. Persistance et dégradabilité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Nº CAS	Substance					
	Méthode	Valeur	d	Source		
	Évaluation					
94-36-0	peroxyde de dibenzoyle					
	Biodégradabilité (Eau)28 jours	68 %				

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ces informations ne sont pas disponibles.

Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
94-36-0	peroxyde de dibenzoyle	3,2
107-21-1	éthylène-glycol	-1,36

12.4. Mobilité dans le sol

Ces informations ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Les substances contenues dans le mélange ne répondent pas aux critères PBT / vPvB selon REACH, annexe XIII.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Ne pas mettre les résidus du produit dans les déchets ménagers. Les mettre dans l'emballage d'origine pour les porter à un centre de traitement des déchets officiel.

Code d'élimination des déchets - Produit

160903 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; substances oxydantes; peroxydes, par exemple, peroxyde d'hydrogène; déchet dangereux



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

EGOPOLYESTER HÄRTERPASTE

Date de révision: 04.05.2023 Code du produit: 5736__310 Page 9 de 11

L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3108

d'identification:

14.2. Désignation officielle de PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE E, SOLIDE (peroxyde de dibenzoyle

transport de l'ONU: en), Dangereux pour l'environnement

14.3. Classe(s) de danger pour le 5.2

transport:

14.4. Groupe d'emballage: -Étiquettes: 5.2



Code de classement:

Dispositions spéciales:

Quantité limitée (LQ):

Quantité exceptée:

Catégorie de transport:

Code de restriction concernant les

P1

122 274

500 g

E0

Catégorie de transport:

2

tunnels:

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3108

d'identification:

14.2. Désignation officielle de ORGANIC PEROXIDE TYPE E, SOLID (dibenzoyl peroxide), MARINE

transport de l'ONU: POLLUTANT

14.3. Classe(s) de danger pour le 5.2

transport:

14.4. Groupe d'emballage: -Étiquettes: 5.2



Marine pollutant: yes
Dispositions spéciales: 122, 274
Quantité limitée (LQ): 500 g
Quantité exceptée: E0
EmS: F-J, S-R

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3108

d'identification:

14.2. Désignation officielle de ORGANIC PEROXIDE TYPE E, SOLID (dibenzoyl peroxide), MARINE

transport de l'ONU: POLLUTANT

14.3. Classe(s) de danger pour le 5.2

transport:

14.4. Groupe d'emballage: 5.2 Étiquettes:



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

EGOPOLYESTER HÄRTERPASTE

Date de révision: 04.05.2023 Code du produit: 5736__310 Page 10 de 11



Dispositions spéciales:

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

Passenger LQ:

Forbidden

Forbidden

Quantité exceptée:

E0

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 570
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 10 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 570
IATA-Quantité maximale (cargo): 25 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Oui

L'ENVIRONNEMENT:



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ATTENTION! Peroxyde organique

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

2004/42/CE (COV): 6%

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,6,7,8,9,11,12,16.

Abréviations et acronymes

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

CAS: Chemical Abstracts Service
DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate LC50: Lethal concentration, 50% LD50: Lethal dose, 50% LL50: Lethal loading, 50%

EGO Dichtstoffwerke GmbH & Co. Betriebs KG

Date d'impression: 04.05.2023

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

EGOPOLYESTER HÄRTERPASTE

Date de révision: 04.05.2023 Code du produit: 5736__310 Page 11 de 11

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic vPvB: very persistent, very bioaccumulative

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

EmS: Emergency Schedules MFAG: Medical First Aid Guide

IATA: International Air Transport Association ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container VOC: Volatile Organic Compounds SVHC: Substance of Very High Concern

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H241	Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou
	d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Ces indications sont fondées sur l'état acturl de nos connaissances, mais ne constituent pas une gatantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)